REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA SEINE ET MARNE

Arrondissement de TORCY

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS - VALLEE DE LA MARNE

RECUEIL DES DELIBERATIONS

ANNEE 2021

NUMERO 32 juin - 2021

Édité le 26 octobre 2021

SOMMAIRE

N°	Titre	Pages
DEL_2106001 du 24 juin 2021	Nomination d'un secrétaire de séance	5
DEL_2106002 du 24 juin 2021	Approbation du compte rendu du Conseil communautaire du 20 mai 2021	7
DEL_2106003 du 24 juin 2021	Installation d'un nouvel élu communautaire	9
DEL_2106004 du 24 juin 2021	Relevé des décisions prises par le Président dans le cadre de sa délégation d'attributions pour la période du 3 mai 2021 au 10 juin 2021	11
DEL_2106005 du 24 juin 2021	Modification de la délégation d'attributions au Président	17
DEL_2106006 du 24 juin 2021	Désignation des représentants de la CAPVM à la Mission locale pour l'emploi de Paris-Vallée de la Marne	20
DEL_2106007 du 24 juin 2021	Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) : actions et projets proposés	23
DEL_2106008 du 24 juin 2021	Rapport d'activité de la CAPVM - Exercice 2020	26
DEL_2106009 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget Principal - Exercice 2020	28
DEL_2106010 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget principal- Exercice 2020	31
DEL_2106011 du 24 juin 2021	Affectation du résultat de fonctionnement - Budget Principal - Exercice 2020	34
DEL_2106012 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget annexe Assainissement secteur Val-Maubuée - Exercice 2020	36
DEL_2106013 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget annexe assainissement secteur Val Maubuée - Exercice 2020	39
DEL_2106014 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Budget annexe Assainissement secteur Val-Maubuée - Exercice 2020	42
DEL_2106015 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget annexe Assainissement secteur Marne et Chantereine - Exercice 2020	44
DEL_2106016 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget annexe assainissement secteur Marne et Chantereine - Exercice 2020	47
DEL_2106017 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Budget annexe Assainissement secteur Marne et Chantereine - Exercice 2020	50
DEL_2106018 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget annexe Assainissement secteur Brie Francilienne - Exercice 2020	52
DEL_2106019 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget annexe assainissement secteur Brie Francilienne - Exercice 2020	55
DEL_2106020 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Budget annexe Assainissement secteur Brie Francilienne - Exercice 2020	58
DEL_2106021 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget annexe Eau - Exercice 2020	60

DEL_2106022 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget annexe eau - Exercice 2020	63
DEL_2106023 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Budget annexe Eau - Exercice 2020	66
DEL_2106024 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget annexe Restaurant communautaire - Exercice 2020	68
DEL_2106025 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget annexe Restaurant communautaire - Exercice 2020	71
DEL_2106026 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Budget annexe Restaurant communautaire - Exercice 2020	74
DEL_2106027 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget annexe Immeubles de rapport - Exercice 2020	76
DEL_2106028 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget annexe Immeubles de rapport - Exercice 2020	79
DEL_2106029 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Budget annexe Immeubles de rapport - Exercice 2020	82
DEL_2106030 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget annexe Canalisation Transport - Exercice 2020	84
DEL_2106031 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget annexe canalisation transport - Exercice 2020	87
DEL_2106032 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Budget annexe Canalisation Transport - Exercice 2020	90
DEL_2106033 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Budget annexe Activités aquatiques - Exercice 2020	92
DEL_2106034 du 24 juin 2021	Compte administratif - Budget annexe activités aquatiques - Exercice 2020	95
DEL_2106035 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Budget annexe Activités aquatiques - Exercice 2020	98
DEL_2106036 du 24 juin 2021	Compte de gestion - Régie à seule autonomie financière de l'Office du Tourisme - Exercice 2020	100
DEL_2106037 du 24 juin 2021	Compte administratif - Régie à seule autonomie financière de l'Office du Tourisme - Exercice 2020	103
DEL_2106038 du 24 juin 2021	Affectation du résultat d'exploitation - Régie à seule autonomie financière de l'Office du Tourisme - Exercice 2020	106
DEL_2106039 du 24 juin 2021	Rapport sur la dette 2020	108
DEL_2106040 du 24 juin 2021	Transfert des immobilisations relatives au Centre aquatique de Champs-sur-Marne du Budget Principal au Budget annexe Activités aquatiques	110
DEL_2106041 du 24 juin 2021	Bilan des cessions et acquisitions immobilières réalisées au cours de l'année 2020	113
DEL_2106042 du 24 juin 2021	Décision modificative N°1 - Budget principal- Exercice 2021	115
DEL_2106043 du 24 juin 2021	Conditions de recrutement d'un directeur des médiathèques de Chelles	119
DEL_2106044 du 24 juin 2021	Modification des conditions de recrutement d'un adjoint à la Directrice du Secrétariat Général / Affaires Générales	122

DEL_2106045 du 24 juin 2021	Adoption des tarifs d'inscription Oxy'Trail 2022	126
DEL_2106046 du 24 juin 2021	Adoption des tarifs de vente de produits et inscriptions aux entreprises dans le cadre de l'Oxy'Trail 2021	129
DEL_2106063 du 24 juin 2021	Retrait de la délibération n°210341 du 25 mars 2021 portant révision des statuts de l'EPCC Ferme du Buisson et adoption des statuts de l'EPCC Ferme du Buisson	132
DEL_2106064 du 24 juin 2021	Opération Premières pages - Demande de labellisation et de subvention auprès du Ministère de la Culture et de la Communication	134
DEL_2106065 du 24 juin 2021	Adhésion de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne à l'association ADN tourisme - Fédération nationale des organismes de tourisme.	136
DEL_2106066 du 24/06/21	ZAI de Torcy - Protocole foncier entre la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne et l'association Sports et Loisirs Canins de Torcy	139
DEL_2106070 du 24 juin 2021	Approbation de la charte EPISeine	142
DEL_2106074 du 24 juin 2021	ZAC Communautaire Habitat - Présentation du CRACL AU 31/12/2020 de la ZAC des coteaux de la Marne A Torcy	144
DEL_2106076 du 24 juin 2021	Régularisations foncières entre la CAPVM et CDC HABITAT SOCIAL à Lognes, Résidence Les Charmilles	147

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN

Absents

Commune de Pontault-Combault :	M. GHOZELANE
Commune de Torcy :	M. BEKKOUCHE

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106001

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Conseillers en exercice : 62
Présents : 48
Votants : 60
Exprimés : 60
Pour : 62
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-15,

VU La délibération n° 201004B du conseil communautaire du 15 octobre 2020 adoptant le règlement intérieur des assemblées de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne,

CONSIDERANT La nécessité de désigner un secrétaire de séance pour le présent conseil communautaire,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DESIGNE Monsieur Mathieu Viskovic en qualité de secrétaire de séance pour le présent conseil communautaire,

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN

Absents

Commune de Pontault-Combault :	M. GHOZELANE
Commune de Torcy :	M. BEKKOUCHE

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106002

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 MAI 2021**

Conseillers en exercice : 62
Présents : 48
Votants : 60
Exprimés : 60
Pour : 62
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 201004B du conseil communautaire du 15 octobre 2020 adoptant le règlement intérieur des assemblées de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne,

CONSIDERANT La nécessité d'approuver le compte-rendu du conseil communautaire du 20 mai 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le compte-rendu du Conseil communautaire du 20 mai 2021, annexé à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN

Absents

Commune de Pontault-Combault :	M. GHOZELANE
Commune de Torcy :	M. BEKKOUCHE

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106003

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : INSTALLATION D'UN NOUVEL ÉLU COMMUNAUTAIRE

Conseillers en exercice : 62
Présents : 48
Votants : 60
Exprimés : 60
Pour : 62
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU L'article L273-10 du code électoral qui dispose que lorsqu'un siège de conseiller communautaire devient vacant pour quelque cause que ce soit, il est pourvu par le candidat de même sexe, élu conseiller municipal, suivant la liste des candidats aux sièges de conseiller communautaire sur laquelle le candidat à remplacer a été élu,

CONSIDERANT Le procès-verbal d'installation du conseil communautaire du 6 juillet 2020,

CONSIDERANT La démission de Mesdames Isabelle Recio et Marianne Olier de leur mandat de conseiller municipal entraînant la démission de leur mandat de conseiller communautaire de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne,

CONSIDERANT Les résultats proclamés des élections communautaires des 15 mars et 28 juin 2020,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

PROCEDE A l'installation de Madame Céline Réculet en remplacement de Madame Isabelle Recio au sein du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents

Commune de Pontault-Combault :	M. GHOZELANE
Commune de Torcy :	M. BEKKOUCHE

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106004

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **RELEVÉ DES DÉCISIONS PRISES PAR LE PRÉSIDENT DANS LE CADRE DE SA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS POUR LA PÉRIODE DU 3 MAI 2021 AU 10 JUIN 2021**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 49
Votants : 61
Exprimés : 61
Pour : 63
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10,

VU La délibération n° 201206 du conseil communautaire du 17 décembre 2020 portant délégation d'attributions au Président,

CONSIDERANT La nécessité d'informer l'ensemble des élus communautaires des décisions prises par le Président pour la période du 3 mai 2021 au 9 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

PREND ACTE Du relevé des décisions du Président prises en vertu de sa délégation d'attributions pour la période du 3 mai 2021 au 10 juin 2021 comme suit :

210501 Demande de subvention auprès du département de Seine et Marne pour l'acquisition et le renouvellement de matériel technique pour le réseau des conservatoires de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne

210502 Contrat de cession pour la programmation des spectacles dans le cadre du festival Par Has'Art 2021

210503 Contrat de cession du droit d'exploitation d'une représentation du spectacle 3ecoute ça pousse avec la SARL TOHU BOHU pour une diffusion sur le portail du réseau des médiathèques du 5 au 12 mai 2021

210504 Convention de partenariat avec la ville de Chelles pour le portage de documents à domicile dans le cadre du dispositif "les médiathèques viennent à vous"

210505 Convention de partenariat avec l'O.M.A.C. de Torcy pour l'organisation de bibliothèques de rue et flânerie du 20 mai au 10 juillet 2021

210506 Avenant n°1 au contrat de cession du spectacle "On a jeté le bébé avec l'eau du bain" avec l'association Indisciplinaire(s)

210507 Attestations d'annulation et d'indemnisation des représentations des spectacles programmés du 2 janvier au 6 février 2021 dans les médiathèques du secteur sud de la CAPVM suite à l'épidémie du virus Covid-19

210508 Contrat de coproduction avec la Compagnie FOR HAPPY PEOPLE AND CO pour la création du spectacle "Jellyfish"

210509	Suppression des prélèvements des abonnements annuels et trimestriels de l'équipement sportif Le Nautil à Pontault-Combault durant les périodes de fermeture de l'équipement liées au confinement de la Covid-19
210510	Convention de partenariat entre la CAPVM et l'Association des amis des domaines du château de Champs-sur-Marne et de Jossigny
210511	Contrat de services, prestations de maintenance et services associés du site internet Nautil.fr avec la société Créasit
210512	Contrats de cession du droit d'exploitation d'un spectacle avec l'association Compagnie du 7 au soir pour la programmation des spectacles « la foutue bande » le 7 mai 2021 et « le bulldozer et l'olivier » le 5,9 et 10 mai 2021 au pôle culturel les Passerelles à Pontault-Combault et hors les murs
210513	Avenant au contrat de prestation avec la société Chrono Compétition pour des services d'inscription et de chronométrage pour Oxy'Trail 2021
210514	Convention entre la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne et la Ligue d'Ile-de-France d'Athlétisme pour l'organisation du championnat d'Île-de-France de trail court dans le cadre de l'évènement Oxy'trail 2021
210515	Remboursement de l'abonnement annuel tarif réduit du réseau des piscines à Madame KHALOUI
210516	Convention de prêt de matériel de bibliothèque de rue entre la ville de Champs-sur-Marne et la Communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne du 2 au 26 juin 2021
210517	Convention de partenariat entre la Communauté d'Agglomération Paris – Vallée de la Marne et l'Institut Supérieur d'Ostéopathie de Paris (ISOP) pour l'Oxy'trail 2021
210518	Convention de partenariat avec le Pôle Paris Alternance Business school (et au sein du PPA, un groupe d'étudiants de l'agence junior Well Be & Sport) dans le cadre de l'organisation de l'Oxy'trail 2021
210519	Convention de partenariat avec le Pôle Paris Alternance Business school (et au sein du PPA, un groupe d'étudiants de l'agence junior EVEHYS) dans le cadre de l'organisation de l'Oxy'trail 2021
210520	Contrat d'intervention avec Jean-Claude MOURLEVAT pour deux demi-journées de rencontres lectures en distanciel autour de ses ouvrages pour dix classes de primaire et collège à la médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles le jeudi 21 mai et vendredi 21 mai 2021
210521	Contrat d'intervention avec le théâtre de Chelles pour des ateliers de mise en voix dans le cadre d'un projet de découverte de l'auteur Jean-Claude Mourlevat dans sept classes de Courtry, Chelles et Vaires-sur-Marne en mai et juin 2021
210522	Convention de réalisation de diagnostic et d'animation de territoire portant sur l'offre et le recours aux soins entre la CAPVM, l'ARS IDF et l'URPS France
210523	Remboursement au prorata de la carte 10 entrées espace aquatique de l'équipement sportif le Nautil à Pontault-Combault à Madame Caroline TON
210524	Demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Ile-de-France dans le cadre de l'accompagnement par la DRAC Ile de France des projets des conservatoires classés - Année 2021
210525	Remboursement au prorata de l'abonnement annuel tarif réduit du réseau des piscines à Madame Jade BELLIARD
210526	Convention de mise à disposition avec association ADIE pour les locaux du BASE à Noisiel
210527	Avenant n°002 au contrat de maintenance du logiciel SIRIUS avec la société FORUM SIRIUS
210528	Convention de partenariat entre le pôle supérieur d'enseignement artistique Paris/Boulogne-Billancourt (PSPBB), l'étudiante madame Iris Tocabens et la CAPVM
210529	Contrat d'intervention pour deux ateliers culinaires avec les ateliers gourmands le samedi 22 mai 2021 à la médiathèque Le Kiosque à Brou-sur-Chantereine

210530	Avenant n° 1 au contrat avec l'association LE COMPOST pour l'organisation d'actions culturelles et artistiques autour du spectacle "Le syndrome de Pan" dans le cadre de la saison culturelle 2020-2021 des Passerelles, scène de Paris-Vallée de la Marne, à Pontault-Combault
210531	Avenant n°2 au contrat de cession avec l'association Le Compost pour l'ajout d'une représentation le 13 mars 2021 du spectacle "Le syndrome de Pan" à l'auditorium Jean Cocteau à Noisiel
210532	Demande d'aide financière auprès de la Préfecture de Seine-et-Marne dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local 2021 pour les travaux de mise aux normes et de sécurisation des équipements publics, et de développement d'infrastructures en faveur de la mobilité
210533	Contrat de longue durée (3 ans) renouvelable avec Optima/Air Products pour les bouteilles d'oxygène des piscines de l'Arche Guédon à TORCY et d'Emery à EMERAINVILLE
210534	Contrat d'intervention avec Pérambule pour un atelier le samédi 29 mai 2021 à 14h à la médiathèque Aimé Césaire
210535	Contrat d'intervention pour 2 ateliers conseils et repiquage et utiliser son compost avec compost et jardin le samedi 29 mai à 11h et 16h à la médiathèque Aimé Césaire
210536	Contrat d'intervention avec Jean-Claude MOURLEVAT dans le cadre du projet de découverte de l'univers de l'auteur à la Médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles le samedi 29 mai 2021
210537	Contrat de cession du droit d'exploitation d'une exposition intitulée «Libre comme l'air » avec l'association Art'N Furious du 29 juin au 28 aout 2021 à la médiathèque Jean-Pierre Vernant à Chelles
210538	Convention de partenariat avec Seine et Marne Attractivité pour la participation de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée au Salon de l'Immobilier d'entreprise (SIMI) 2021
210539	Mise à jour du tableau des effectifs - Budget principal
210540	Convention entre le département de Seine et Marne et la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne en faveur du développement des enseignements artistiques pour l'année 2021
210541	Convention de partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture André Philip de Torcy pour l'organisation et la mise en œuvre du rallye BD 2021
210542	Contrat d'intervention avec l'Instet pour la programmation d'un débat philosophique le mardi 8 juin 2021 à 15h00 à la médiathèque George-Sand à Croissy-Beaubourg
210543	Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé «Le jour ou Maja devint une étoile et autres contes nordiques » avec l'association Marmouzic/Coopérative 109 le samedi 5 juin 2021 à la médiathèque le kiosque à Brou-sur-Chantereine
210544	Convention avec l'EPCC-Espace des Arts-Scène nationale de Chalon-sur-Saône pour l'organisation d'actions culturelles et artistiques autour du spectacle Verte de Lena Breban, dans le cadre de la saison culturelle 2020-2021 des Passerelles, scène de Paris - Vallée de la Marne
210545	Contrat de cession de droit d'exploitation du spectacle « Promenons-nous dans les sons : voyage au fil de l'eau » avec l'entreprise TOHU BOHU qui aura lieu le samedi 2 juin 2021 à 16h à la médiathèque Pierre-Thiriot à Pontault-Combault
210546	Contrats de prestation de services pour la programmation de l'Office de Tourisme de mai à septembre 2021
210601	Modification n°1 au marché n°19063 - lot 2 relatif aux travaux sur les réseaux sans ouverture de tranchée avec la société SOGEA ILE DE FRANCE
210602	Contrat avec l'Association TIMBAO pour la programmation du spectacle « batucada timbao » dans le cadre de la programmation des Passerelles « Pass dans la rue » du 4 au 19 juin 2021 à Pontault-Combault
210602	Régie d'avances pour le centre culturel Les Passerelles à Pontault-Combault - Modification de la décision n° 160265 du 29 février 2016

210603 Convention de mise à disposition de locaux avec l'association Atelier de la Cour Carrée pour l'exposition « Les semaines des arts visuels 2021 » du 5 au 26 juin 2021 au pôle culturel les Passerelles

210604 Contrat de cession du droit d'exploitation du spectacle intitulé « Concert MPABLO » avec l'association CHELLYWOOD le samedi 5 juin 2021 à la médiathèque Simone Veil à COURTRY

210606 Attribution d'un mandat spécial à Monsieur Nicolas Delaunay, Vice-Président chargé des équipements et de la politique culturelle communautaire à la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, pour sa participation à la 75ème édition du festival d'Avignon du 11 au 16 juillet 2021 à Avignon

210607 Prise en charge des frais d'hébergement, repas et déplacement pour Monsieur Laurent LEBOUTEILLER dans le cadre des concerts-présentations de l'orgue sensoriel à destination des professionnels les 10 et 11 juin 2021 à l'auditorium Jean-cocteau à Noisiel

210608 Prise en charge des frais de déplacement pour Monsieur Eric MALGOUYRES dans le cadre du concert "La fontaine en chante" le samedi 12 juin 2021 au Château de Champs sur Marne

210609 Demande de subvention auprès de l'Etat pour la réalisation de travaux d'amélioration de l'aire d'accueil des gens du voyage de Pontault-Combault

210610 Contrat d'intervention avec Monsieur Alexandre Sacha SAKHAROV pour la programmation d'un atelier musique et électronique à la médiathèque de la Ferme du Buisson à NOISIEL

_____

Dans le domaine de la commande publique, les décisions prises par le Président, dont le montant est égal ou supérieur à 25 000 € HT, ont été les suivantes :

Numéro de marché	Objet de la consultation	Procédure	Date de notification	Montant (€ HT)	Titulaire du marché et code postal
20-012	Fourniture, Hébergement, Maintenance, Assistance, prestations annexes pour un logiciel de gestion du réseau des conservatoires de Paris - Vallée de la Marne	MAPA	06/05/2021	Partie à prix unitaires Sans mini Maxi de 160 000€ HT Partie forfaitaire 32 100€ HT	RDL SARL 576 boulevard du Golf 74500 PUBLIER 09 72 14 12 90 Siret : 352 556 369 00036
20-031	Travaux et entretien dans les bâtiments intercommunaux de la CAPVM Lot 5 : Couverture et Etanchéité	AOO	18/05/2021	Sans mini Sans maxi	1er : DESCHAMPS SA 16 rue Léopold Réchossière BP 175 93304 aubervilliers 01 48 11 10 10 Siret : 343 544 227 00022 2ème : SAINT CYR ETANCHEITE 29 traverse du Moulin 13400 AUBAGNE 04 98 03 20 72 Siret : 504 670 605 00030
21-003	Mission d'Assistance et de Conseil pour une concertation portant sur les médiathèques de demain	MAPA	11/05/2021	Partie forfaitaire : 41 600€ HT Partie à PU : Sans mini / maxi de 10 000€ HT	AGENCE GRAND PUBLIC 34 rue des Bourdonnais 75001 PARIS 01 49 54 87 87 Siret : 432 173 854 00030

21-012	Construction d'un local administratif et modification d'un local existant sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Pontault-Combault - Lot2 : Electricité CFO et CFA	MAPA	31/05/2021	25 465, 81	ENTRA 102 bis rue Danielle Casanova 93306 AUBERVILLIERS 01 48 11 37 50 Siret : 542 036 207 00059
21-013	Construction d'un local administratif et modification d'un local existant sur l'aire d'accueil des Gens du Voyage à Pontault-Combault - Lot 3 : CVC / Plomberie	MAPA	Déclaré infructueux le 30/04/2021		

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents

Commune de Pontault-Combault :	M. GHOZELANE
Commune de Torcy :	M. BEKKOUCHE

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106005

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : MODIFICATION DE LA DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS AU PRÉSIDENT

Conseillers en exercice : 63
Présents : 49
Votants : 61
Exprimés : 61
Pour : 63
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 5211-10,

VU La délibération n°201206 du Conseil communautaire du 17 décembre 2020 modifiant la délibération n°200710 du 6 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Président,

CONSIDERANT La nécessité d'attendre la délégation d'attributions au Président,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

COMPLETE La délibération n°201206 du Conseil communautaire du 17 décembre 2020, portant délégation d'attributions du conseil communautaire au président de la manière suivante :

- En matière de personnel :
  - Conclure toute convention d'aménagement d'emploi (CAE)
  - Conclure toute convention de mise en œuvre de la période de préparation au reclassement (PPR).
- En matière de marchés publics :
  - Prendre toute décision de recours aux centrales d'achats, pour répondre aux besoins de la Communauté d'Agglomération, pour des achats ponctuels ou récurrents quel que soit leur objet, leur montant et leur durée ; signer toute convention d'adhésion et autres pièces afférentes pour l'exécution juridique et financière résultant du recours aux centrales d'achats.
- En matière immobilière :
  - Faire établir au bénéfice de tiers toute servitude sur les propriétés de la Communauté d'Agglomération.

ADOPTE La nouvelle liste de délégation d'attributions au Président annexée à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents

Commune de Pontault-Combault :	M. GHOZELANE
Commune de Torcy :	M. BEKKOUCHE

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106006

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA CAPVM À LA MISSION LOCALE POUR L'EMPLOI DE PARIS-VALLÉE DE LA MARNE

Conseillers en exercice : 63
Présents : 49
Votants : 61
Exprimés : 61
Pour : 63
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Les statuts de la Mission locale pour l'emploi de Paris-Vallée de la Marne adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2021,

CONSIDERANT La nécessité de désigner parmi le collège des élus les représentants de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne à raison de 1 par commune adhérente,

CONSIDERANT Les candidatures suivantes :

- Pour Brou-sur-Chantereine : Madame Stéphanie BARNIER
- Pour Champs-sur-Marne : Monsieur Mourad HAMMOUDI
- Pour Chelles : Monsieur Philippe MAURY
- Pour Courtry : Monsieur Xavier VANDERBISE
- Pour Croissy-Beaubourg : Monsieur Michel GERES
- Pour Emerainville : Madame Michelle FABRIGAT
- Pour Lognes : Madame Corinne LEHMANN
- Pour Noisiel : Madame Pascale NATALE
- Pour Pontault-Combault : Monsieur Pascal ROUSSEAU
- Pour Roissy-en-Brie : Monsieur Kamel TEFFAH
- Pour Torcy : Monsieur Gérard EUDE
- Pour Vaires-sur-Marne : Madame Edmonde JARDIN

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

PROCEDE A la désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Paris- Vallée de la Marne à la Mission locale pour l'emploi de Paris-Vallée de la Marne de la façon suivante :

- Pour Brou-sur-Chantereine : Madame Stéphanie BARNIER
- Pour Champs-sur-Marne : Monsieur Mourad HAMMOUDI
- Pour Chelles : Monsieur Philippe MAURY
- Pour Courtry : Monsieur Xavier VANDERBISE
- Pour Croissy-Beaubourg : Monsieur Michel GERES
- Pour Emerainville : Madame Michelle FABRIGAT
- Pour Lognes : Madame Corinne LEHMANN
- Pour Noisiel : Madame Pascale NATALE
- Pour Pontault-Combault : Monsieur Pascal ROUSSEAU
- Pour Roissy-en-Brie : Monsieur Kamel TEFFAH
- Pour Torcy : Monsieur Gérard EUDE
- Pour Vaires-sur-Marne : Madame Edmonde JARDIN

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, M. LEGROS-WATERSCHOOT, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106007

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE) : ACTIONS ET PROJETS PROPOSÉS**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 52
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Les délibérations individuelles des communes membres portant participation de la commune au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE),

CONSIDERANT Que la circulaire du Premier Ministre n° 6231 / SG du 20 novembre 2020 relative à l'élaboration des Contrats Territoriaux de Relance et de Transition Ecologique confirme la contractualisation comme le mode de relation privilégiée entre l'Etat et les territoires, associés à la territorialisation du plan de relance,

CONSIDERANT Que le Préfet de Seine-et-Marne a adressé le «Porter à la connaissance» relatif au C.R.T.E au Président la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne par courrier en date du 11 décembre 2020,

CONSIDERANT Que par courrier en date du 30 décembre 2020 la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne a confirmé son engagement dans la procédure du C.R.T.E et proposé son territoire comme périmètre du contrat,

CONSIDERANT Que le Président de la CA PVM a adressé aux maires des communes membres un courrier daté du 19 mars 2021 portant mise en œuvre du C.R.T.E du territoire de Paris-Vallée de la Marne,

CONSIDERANT Les fiches «action», les fiches «projet» et les fiches «action/projet» de la CAPVM et des Communes membres, soit au total **420 fiches** classées par ordre de priorité pour chaque collectivité : 64 fiches de la commune de Chelles, 15 fiches de Brou-sur-Chantereine, 29 fiches de Champs-sur-Marne, 20 fiches de Courtry, 4 fiches de Croissy-Beaubourg, 29 fiches de Torcy,16 fiches de Vaires-sur-Marne, 34 fiches de Roissy-en Brie, 16 fiches de Pontault-Combault, 9 fiches de Lognes, 34 fiches de Noisiel, 21 fiches de Emerainville et 129 fiches de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

AUTORISE Monsieur le Président à présenter les fiches «action», les fiches «projet» et les fiches «action/projet» annexées.

AUTORISE Monsieur le Président à signer le CRTE de Paris – Vallée de la Marne et les documents afférents et à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT Que l’ensemble des recettes et dépenses relatives à la présente délibération est inscrit au budget communautaire correspondant

DIT Que la présente délibération peut faire l’objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d’un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l’application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, M. LEGROS-WATERSCHOOT, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106008

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA CAPVM - EXERCICE 2020**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 52
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT La nécessité de présenter aux élus le rapport d'activité 2020 de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

PREND ACTE Du rapport annuel d'activité de la Communauté d'agglomération Paris – Vallée de la Marne, exercice 2020.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106009

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE DE GESTION - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200201 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif principal 2020,

VU La délibération n° 200624 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020,

VU La délibération n° 201211 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif principal de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget principal de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
56 063 767,23	**43 622 333,27**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 12 441 433,96	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
123 684 330,81	**141 186 152,36**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 17 501 821,55	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	-12 314 343,28	0,00	-12 441 433,96	-24 755 777,24
Expl.	25 748 370,57	-10 135 029,71	17 501 821,55	33 115 162,41
	13 434 027,29	-10 135 029,71	5 060 387,59	8 359 385,17

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget principal de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme PEZZALI à M. TEFFAH, M. BOUCHART à M. ZERDOUN
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106010

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET PRINCIPAL- EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200201 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif principal 2020,

VU La délibération n° 200624 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020

VU La délibération n° 201211 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif principal de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget principal de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET PRINCIPAL

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
56 063 767,23	**43 622 333,27**	**6 572 162,55**	**17 062 783,94**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 12 441 433,96		**SOLDE RAR : 10 490 621,39**	

FONCTIONNEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
123 684 330,81	**141 186 152,36**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 17 501 821,55	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	**-12 314 343,28**	**0,00**	**-12 441 433,96**	**-24 755 777,24**	**10 490 621,39**	**-14 265 155,85**
Expl.	**25 748 370,57**	**-10 135 029,71**	**17 501 821,55**	**33 115 162,41**	**0,00**	**33 115 162,41**
	13 434 027,29	**-10 135 029,71**	**5 060 387,59**	**8 359 385,17**	**10 490 621,39**	**18 850 006,56**

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget principal de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106011

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT - BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Compte Administratif de l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat de clôture de la section d'investissement, soit un déficit de 24 755 777,24 €,

CONSIDERANT Les restes à réaliser de l'exercice 2020, soit un solde positif de 10 490 621,39 €,

CONSIDERANT Le résultat cumulé de la section de fonctionnement, soit un excédent de 33 115 162,41 €,

CONSIDERANT L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE D'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 14 265 155,85 € au compte 1068, afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

DECIDE D'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement soit 18 850 006,56 € en report à nouveau de la section de fonctionnement (compte 002).

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106012

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR VAL-MAUBUÉE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200202 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 201018 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative
n° 1 2020,

VU La délibération n° 201213 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Assainissement secteur Val-Maubuée de Paris - Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Assainissement secteur Val-Maubuée de Paris - Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR VAL-MAUBUEE

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
1 629 065,00	**1 646 453,19**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 17 388,19	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
2 135 847, 06	**2 471 790,69**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 335 943,63	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	2 908 826,22	0,00	17 388,19	2 926 214,41
Expl.	1 690 729,21	0,00	335 943,63	2 026 672,84
	4 599 555,43	0,00	353 331,82	4 952 887,25

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget annexe Assainissement secteur Val-Maubuée de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106013

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR VAL MAUBUÉE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200202 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 201018 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020,

VU La délibération n° 201213 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Assainissement secteur Val-Maubuée de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Assainissement secteur Val-Maubuée de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR VAL-MAUBUEE

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
1 629 065,00	**1 646 453,19**	**341 683,97**	**0,00**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 17 388,19		**SOLDE RAR : - 341 683,97**	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
2 135 847, 06	**2 471 790,69**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 335 943,63	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	2 908 826,22	0,00	17 388,19	2 926 214,41	- 341 683,97	2 584 530,44
Expl.	1 690 729,21	0,00	335 943,63	2 026 672,84	0,00	2 026 672,84
	4 599 555,43	0,00	353 331,82	4 952 887,25	- 341 683,97	4 611 203,28

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Assainissement secteur Val-Maubuée de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106014

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR VAL-MAUBUÉE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Compte Administratif de l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat de clôture de la section d'investissement, soit un excédent de 2 926 214,41 €,

CONSIDERANT Les restes à réaliser de l'exercice 2020, soit un solde négatif de 341 683,97 €,

CONSIDERANT Le résultat cumulé de la section d'exploitation, soit un excédent de 2 026 672,84 €,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 2 926 214,41 € (compte 001).

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 2 026 672,84 € (compte 002).

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106015

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR MARNE ET CHANTEREINE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n°200203 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n°201019 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative n°1 2020,

VU La délibération n°201214 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n°2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Assainissement secteur Marne-et-Chantereine de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Assainissement secteur Marne-et-Chantereine de Paris - Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR MARNE-ET-CHANTEREINE

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
2 985 100,63	**2 438 128,92**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 546 971,71	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
3 893 485,65	**4 688 886,44**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 795 400,79	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	**2 649 455.44**	**0,00**	**-546 971,71**	**2 102 483.73**
Expl.	**1 316 203.26**	**0,00**	**795 400,79**	**2 111 604.05**
	3 965 658.70	**0,00**	**248 429,08**	**4 214 087.78**

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Assainissement secteur Marne-et-Chantereine de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. BREYSSE à Mme BOISSOT, M. RABASTE à M. MAURY
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN, Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106016

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR MARNE ET CHANTEREINE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n°200203 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n°201019 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative n°1 2020

VU La délibération n°201214 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n°2 2020

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Assainissement secteur Marne-et-Chantereine de Paris - Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Assainissement secteur Marne-et-Chantereine de Paris - Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR MARNE-ET-CHANTEREINE

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
2 985 100,63	**2 438 128,92**	**755 990,72**	**0,00**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 546 971,71		**SOLDE RAR : - 755 990,72**	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
3 893 485,65	**4 688 886,44**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 795 400,79	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	2 649 455.44	0,00	-546 971,71	2 102 483.73	- 755 990,72	1 346 493.01
Expl.	1 316 203.26	0,00	795 400,79	2 111 604.05	0,00	2 111 604.05
	3 965 658.70	0,00	248 429,08	4 214 087.78	- 755 990,72	3 458 097.06

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Assainissement secteur Marne-et-Chantereine de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106017

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR MARNE ET CHANTEREINE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Compte Administratif de l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat de clôture de la section d'investissement, soit un excédent de 2 102 483,73 €,

CONSIDERANT Les restes à réaliser de l'exercice 2020, soit un solde négatif de 755 990,72 €,

CONSIDERANT Le résultat cumulé de la section d'exploitation, soit un excédent de 2 111 604,05 €,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 2 102 483,73 € (compte 001).

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 2 111 604,05 € (compte 002).

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. BREYSSE à Mme BOISSOT, M. RABASTE à M. MAURY
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme PEZZALI à M. TEFFAH, M. BOUCHART à M. ZERDOUN
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106018

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR BRIE FRANCILIENNE - EXERCICE 2020**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n°200204 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n°201020 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative n°1 2020,

VU La délibération n°201215 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n°2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Assainissement secteur Brie Francilienne de Paris - Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Assainissement secteur Brie Francilienne de Paris - Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR BRIE FRANCILIENNE

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
1 365 140,79	**3 641 296,24**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 2 276 155,45	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
1 351 669,84	**2 424 675,01**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 1 073 005,17	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	**-351 486,81**	**0,00**	**2 276 155,45**	**1 924 668,64**
Expl.	**1 670 306,08**	**-973 600,15**	**1 073 005,17**	**1 769 711,10**
	1 318 819,27	**-973 600,15**	**3 349 160,62**	**3 694 379,74**

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Assainissement secteur Brie Francilienne de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106019

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR BRIE FRANCILIENNE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n°200204 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n°201020 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative n°1 2020,

VU La délibération n°201215 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n°2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Assainissement secteur Brie Francilienne de Paris - Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Assainissement secteur Brie Francilienne de Paris - Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR BRIE FRANCILIENNE

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
1 365 140,79	**3 641 296,24**	**76 565,40**	**353 022,00**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 2 276 155,45		**SOLDE RAR : + 276 456,60**	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
1 351 669,84	**2 424 675,01**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 1 073 005,17	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-351 486,81	0,00	2 276 155,45	1 924 668,64	276 456,60	2 201 125,24
Expl.	1 670 306,08	-973 600,15	1 073 005,17	1 769 711,10	0,00	1 769 711,10
	1 318 819,27	-973 600,15	3 349 160,62	3 694 379,74	276 456,60	3 970 836,34

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Assainissement secteur Brie Francilienne de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106020

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT SECTEUR BRIE FRANCILIENNE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Compte Administratif de l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat de clôture de la section d'investissement, soit un excédent de 1 924 668,64 €,

CONSIDERANT Les restes à réaliser de l'exercice 2020, soit un solde positif de 276 456,60 €,

CONSIDERANT Le résultat cumulé de la section d'exploitation, soit un excédent de 1 769 711,10 €,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 1 924 668,64 € (compte 001).

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 1 769 711,10 € (compte 002).

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106021

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE EAU - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200205 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 201017 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020,

VU La délibération n° 201212 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Eau de Paris - Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Eau de Paris - Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE EAU

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
102 750,76	**310 806,03**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : +208 055,27	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
304 160,91	**275 631,28**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : -28 529,63	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	**782 666,59**	**0,00**	**208 055,27**	**990 721,86**
Expl.	**272 109,50**	**- 35 493,29**	**- 28 529,63**	**208 086,58**
	1 054 776,09	**- 35 493,29**	**179 525,64**	**1 198 808,44**

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Eau de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106022

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE EAU - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200205 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 201017 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020,

VU La délibération n° 201212 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Eau de Paris - Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Eau de Paris - Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE EAU

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
102 750,76	**310 806,03**	**17 101,50**	**0,00**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : +208 055,27		**SOLDE RAR : -17 101,50**	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
304 160,91	**275 631,28**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : -28 529,63	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	782 666,59	0,00	208 055,27	990 721,86	- 17 101,50	973 620,36
Expl.	272 109,50	- 35 493,29	- 28 529,63	208 086,58	0,00	208 086,58
	1 054 776,09	- 35 493,29	179 525,64	1 198 808,44	- 17 101,50	1 181 706,94

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Eau de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106023

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE EAU - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU	Le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU	Le Compte Administratif de l'exercice 2020,
CONSIDERANT	Le résultat de clôture de la section d'investissement, soit un excédent de 990 721,86 €,
CONSIDERANT	Les restes à réaliser de l'exercice 2020, soit un solde négatif de 17 101,50 €,
CONSIDERANT	Le résultat cumulé de la section d'exploitation, soit un excédent de 208 086,58 €,
VU	L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,
ENTENDU	L'exposé de Monsieur le Président,
	APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE	De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 990 721,86 € (compte 001).
DECIDE	De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 208 086,58 € (compte 002).
DIT	Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106024

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200206 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 200627 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020,

VU La délibération n° 201217 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Restaurant communautaire de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Comte Administratif du Budget annexe Restaurant communautaire de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
177 774,00	**146 528,50**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 31 245,50	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
1 171 263,77	**1 327 024,64**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 155 760,87	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	-75 169,57	0,00	-31 245,50	-106 415,07
Expl.	122 380,52	-63 631,57	155 760,87	214 509,82
	47 210,95	-63 631,57	124 515,37	108 094,75

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Restaurant communautaire de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106025

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200206 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 200627 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020

VU La délibération n° 201217 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Restaurant communautaire de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Comte Administratif du Budget annexe Restaurant communautaire de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
177 774,00	**146 528,50**	**0,00**	**0,00**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 31 245,50		**SOLDE RAR : 0,00**	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
1 171 263,77	**1 327 024,64**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 155 760,87	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-75 169,57	0,00	-31 245,50	-106 415,07	0,00	-106 415,07
Expl.	122 380,52	-63 631,57	155 760,87	214 509,82	0,00	214 509,82
	47 210,95	-63 631,57	124 515,37	108 094,75	0,00	108 094,75

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Restaurant communautaire de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente délibération

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106026

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE RESTAURANT COMMUNAUTAIRE - EXERCICE 2020**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Compte Administratif de l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat de clôture de la section d'investissement du budget annexe restaurant communautaire, soit un déficit de 106 415,07 €,

CONSIDERANT L'absence de restes à réaliser sur l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat cumulé de la section d'exploitation, soit un excédent de 214 509,82 €,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE D'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 106 415,07 € au compte 1068, afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

DECIDE D'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement soit 108 094,75 € en report à nouveau de la section de fonctionnement (compte 002).

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN, Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106027

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE IMMEUBLES DE RAPPORT - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200207 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 200625 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020,

VU La délibération n° 201216 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Immeubles de rapport de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Immeubles de rapport de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE IMMEUBLES DE RAPPORT

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
145 984,08	**558 957,29**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 412 973,21	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
912 315,10	**1 287 764,53**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 375 449,43	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	**-61 484,05**	**0,00**	**412 973,21**	**351 489,16**
Expl.	**451 117,04**	**-300 004,45**	**375 449,43**	**526 562,02**
	389 632,99	**-300 004,45**	**788 422,64**	**878 051,18**

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Immeubles de rapport de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme PEZZALI à M. TEFFAH, M. BOUCHART à M. ZERDOUN
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106028

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE IMMEUBLES DE RAPPORT - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200207 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 200625 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020

VU La délibération n° 201216 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Immeubles de rapport de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Immeubles de rapport de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE IMMEUBLES DE RAPPORT

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
145 984,08	**558 957,29**	**32 437,74**	**0,00**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 412 973,21		**SOLDE RAR : - 32 437,74**	

FONCTIONNEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
912 315,10	**1 287 764,53**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 375 449,43	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-61 484,05	0,00	412 973,21	351 489,16	- 32 437,74	319 051,42
Expl.	451 117,04	-300 004,45	375 449,43	526 562,02	0,00	526 562,02
	389 632,99	-300 004,45	788 422,64	878 051,18	- 32 437,74	845 613,44

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Immeubles de rapport de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106029

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE IMMEUBLES DE RAPPORT - EXERCICE 2020**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Compte Administratif de l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat de clôture de la section d'investissement du budget annexe immeubles de rapport, soit un excédent de 351 489,16 €,

CONSIDERANT Les restes à réaliser de l'exercice 2020, soit un solde négatif de 32 437,74 €,

CONSIDERANT Le résultat cumulé de la section de fonctionnement, soit un excédent de 526 562,02 €,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 351 489,16 € (compte 001).

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section de fonctionnement de 526 562,02 € (compte 002).

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106030

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200208 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 201021 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative
n° 1 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Canalisation transport de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Comte Administratif du Budget annexe Canalisation transport de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
19 715,03	**99 595,62**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 79 880,59	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
1 463 018,44	**1 331 938,22**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 131 080,22	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	783 183,87	0,00	79 880,59	863 064,46
Expl.	459 147,34	0,00	-131 080,22	328 067,12
	1 242 331,21	0,00	-51 199,63	1 191 131,58

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget annexe Canalisation transport de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de Gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106031

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200208 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 201021 du 15 octobre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Canalisation transport de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et la décision modificative qui s'y rattache, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Compte Administratif du Budget annexe Canalisation transport de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
19 715,03	**99 595,62**	**0,00**	**0,00**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 79 880,59		**SOLDE RAR : 0,00**	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
1 463 018,44	**1 331 938,22**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 131 080,22	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	783 183,87	0,00	79 880,59	863 064,46	0,00	863 064,46
Expl.	459 147,34	0,00	-131 080,22	328 067,12	0,00	328 067,12
	1 242 331,21	0,00	-51 199,63	1 191 131,58	0,00	1 191 131,58

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Canalisation transport de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente délibération

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106032

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE CANALISATION TRANSPORT - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le Compte Administratif de l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat de clôture de la section d'investissement du budget annexe canalisation transport, soit un excédent de 863 064,46 €,

CONSIDERANT L'absence de restes à réaliser sur l'exercice 2020,

CONSIDERANT Le résultat cumulé de la section d'exploitation, soit un excédent de 328 067,12 €,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 863 064,46 € (compte 001).

DECIDE De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 328 067,12 € (compte 002).

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106033

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE DE GESTION - BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS AQUATIQUES - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200209 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 200626 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020,

VU La délibération n° 201218 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Activités aquatiques de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Comte Administratif du Budget annexe Activités aquatiques de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE ACTIVITES AQUATIQUES

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
4 280 147,77	**11 707 328,20**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 7 427 180,43	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
4 287 156,67	**4 056 517,25**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 230 639,42	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	**-800 701,12**	**0,00**	**7 427 180,43**	**6 626 479,31**
Expl.	**643 793,93**	**-330 928,95**	**-230 639,42**	**82 225,56**
	-156 907,19	**-330 928,95**	**7 196 541,01**	**6 708 704,87**

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget annexe Activités aquatiques de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106034

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS AQUATIQUES - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200209 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 200626 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020

VU La délibération n° 201218 du 17 décembre 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 2 2020

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif annexe Activités aquatiques de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Comte Administratif du Budget annexe Activités aquatiques de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET ANNEXE ACTIVITES AQUATIQUES

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
4 280 147,77	**11 707 328,20**	**6 464 110,67**	**0,00**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 7 427 180,43		**SOLDE RAR : - 6 464 110,67**	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
4 287 156,67	**4 056 517,25**
DEFICIT SUR L'EXERCICE : - 230 639,42	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	-800 701,12	0,00	7 427 180,43	6 626 479,31	- 6 464 110,67	162 368,64
Expl.	643 793,93	-330 928,95	-230 639,42	82 225,56	0,00	82 225,56
	-156 907,19	-330 928,95	7 196 541,01	6 708 704,87	- 6 464 110,67	244 594,20

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget Annexe Activités aquatiques de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106035

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS AQUATIQUES - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU	Le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU	Le Compte Administratif de l'exercice 2020,
CONSIDERANT	Le résultat de clôture de la section d'investissement, soit un excédent de 6 626 479,31 €,
CONSIDERANT	Les restes à réaliser de l'exercice 2020, soit un solde négatif de 6 464 110,67 €,
CONSIDERANT	Le résultat cumulé de la section d'exploitation, soit un excédent de 82 225,56 €,
VU	L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,
ENTENDU	L'exposé de Monsieur le Président,
	APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE	De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 6 626 479,31 € (compte 001).
DECIDE	De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 82 225,56 € (compte 002).
DIT	Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106036

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **COMPTE DE GESTION - RÉGIE À SEULE AUTONOMIE FINANCIÈRE DE L'OFFICE DU TOURISME - EXERCICE 2020**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200210 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 200628 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif de la régie à seule autonomie financière de l'Office du tourisme de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Comte Administratif du Budget de la régie à seule autonomie financière de l'Office du tourisme de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE DE L'OFFICE DU TOURISME

INVESTISSEMENT

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
2 098,00	**122 000,00**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 119 902,00	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
274 829,05	**457 469,32**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 182 640,27	

Résultat de clôture

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020
Inv.	0,00	0,00	119 902,00	119 902,00
Expl.	341 705,12	-122 000,00	182 640,27	402 345,39
	341 705,12	-122 000,00	302 542,27	522 247,39

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget de la régie à seule autonomie financière de l'Office du tourisme de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECLARE Que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2020 par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106037

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF - RÉGIE À SEULE AUTONOMIE FINANCIÈRE DE L'OFFICE DU TOURISME - EXERCICE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 62 (M. LE LAY-FELZINE ne prend pas part au vote)
Exprimés : 62
Pour : 64
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Jean-Claude GANDRILLE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200210 du 06 février 2020 portant approbation du Budget primitif 2020,

VU La délibération n° 200628 du 25 juin 2020 portant approbation de la Décision modificative n° 1 2020

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

APRES S'être fait présenter le Budget primitif de la régie à seule autonomie financière de l'Office du tourisme de Paris-Vallée de la Marne pour l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes financiers dressés par le Receveur,

APRES Avoir entendu le Comte Administratif du Budget de la régie à seule autonomie financière de l'Office du tourisme de Paris-Vallée de la Marne, dont la balance se présente ainsi :

BUDGET REGIE A SEULE AUTONOMIE FINANCIERE DE L'OFFICE DU TOURISME

INVESTISSEMENT

REALISE		RESTES A REALISER	
DEPENSES	**RECETTES**	**DEPENSES**	**RECETTES**
2 098,00	**122 000,00**	**114 840,00**	**32 000,00**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 119 902,00		**SOLDE RAR : - 82 840,00**	

EXPLOITATION

REALISE	
DEPENSES	**RECETTES**
274 829,05	**457 469,32**
EXCEDENT SUR L'EXERCICE : + 182 640,27	

Résultat cumulé

	Résultat clôture 2019	Part affectée à l'Inv.	Résultat de l'exercice 2020	Résultat clôture 2020	Restes à réaliser 2020	Résultat cumulé 2020
Inv.	0,00	0,00	119 902,00	119 902,00	-82 840,00	37 062,00
Expl.	341 705,12	-122 000,00	182 640,27	402 345,39	0,00	402 345,39
	341 705,12	-122 000,00	302 542,27	522 247,39	-82 840,00	439 407,39

APRES S'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2019, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

CONSIDERANT Que le Compte Administratif et le Compte de Gestion établis par le Trésorier Principal doivent être à l'identique,

STATUANT Sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020,

STATUANT Sur l'exécution du Budget de la régie à seule autonomie financière de l'Office du tourisme de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

STATUANT Sur la comptabilité des valeurs inactives,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le Compte Administratif 2020 annexé à la présente.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106038

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION - RÉGIE À SEULE AUTONOMIE FINANCIÈRE DE L'OFFICE DU TOURISME - EXERCICE 2020**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU	Le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU	Le Compte Administratif de l'exercice 2020,
CONSIDERANT	Le résultat de clôture de la section d'investissement, soit un excédent de 119 902,00 €,
CONSIDERANT	Les restes à réaliser de l'exercice 2020, soit un solde négatif de 82 840,00 €,
CONSIDERANT	Le résultat cumulé de la section d'exploitation, soit un excédent de 402 345,39 €,
VU	L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,
ENTENDU	L'exposé de Monsieur le Président,
	APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE	De reporter le solde d'exécution constaté en section d'investissement de 119 902,00 € (compte 001).
DECIDE	De reporter le solde d'exécution constaté en section d'exploitation de 402 345,39 € (compte 002).
DIT	Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106039

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : RAPPORT SUR LA DETTE 2020

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

CONSIDERANT La volonté de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne de présenter annuellement un rapport sur l'état de la dette dans le but d'informer les élus communautaires des opérations accomplies au cours de l'exercice budgétaire, des orientations en cours et des risques latents,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De prendre acte du rapport de la dette 2020.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106040

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : TRANSFERT DES IMMOBILISATIONS RELATIVES AU CENTRE AQUATIQUE DE CHAMPS-SUR-MARNE DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE ACTIVITÉS AQUATIQUES

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 200623 du 25 juin 2020 modifiant la dénomination du budget annexe du Nautil en Budget annexe des activités aquatiques intercommunales,

VU La notification en date du 12 mars 2020 du marché public global de performance ayant pour objet la construction, l'exploitation technique et la maintenance du centre aquatique intercommunal situé à Champs-sur-Marne,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

CONSIDERANT Que les activités assurées par le futur centre aquatique intercommunal à Champs-sur-Marne s'inscriront en partie dans le champ concurrentiel et, qu'en conséquence, toutes les dépenses y afférentes sont assujetties à la TVA,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De transférer les immobilisations liées aux frais d'études et aux premières dépenses de construction du budget principal de la Communauté d'agglomération au budget annexe des activités aquatiques intercommunales, pour une valeur nette hors taxes de 2 850 412,39 €.

DIT Que les crédits nécessaires à la réalisation de ce transfert seront prévus aux budgets concernés dans le cadre d'une décision modificative.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106041

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **BILAN DES CESSIONS ET ACQUISITIONS IMMOBILIÈRES RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2020**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU L'avis de la Commission Finances du 8 juin 2021,

CONSIDERANT L'obligation d'annexer au compte administratif de l'EPCI le bilan annuel des acquisitions et cessions foncières/ immobilières réalisées au cours de l'année écoulée,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE D'annexer ce bilan des cessions et acquisitions au compte administratif du budget principal de l'exercice 2020.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106042

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - BUDGET PRINCIPAL- EXERCICE 2021

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n° 210310 du 25 mars 2021 relative au vote du budget primitif 2021

VU La délibération du 24 juin 2021 relative à l'affectation du résultat de fonctionnement 2020 du budget principal

VU L'avis de la commission des finances et d'évaluation des politiques publiques du 8 juin 2021

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE La décision modificative n°1 2021 du budget principal jointe à la présente délibération et dont la balance se présente comme suit :

Investissement
Dépenses 41 653 810.71 €
Recettes 41 653 810.71 €

Fonctionnement
Dépenses 608 365.91 €
Recettes 19 015 201.03 €

VOTE La décision modificative n°1 du budget principal 2021 de la CA par chapitre en section de fonctionnement et en section d'investissement

ADOPTE La décision modificative n°1 du budget principal 2021 telle que présentée ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT	en euros
Dépenses d'investissement :	
20- Immobilisations incorporelles	677 151.42 €
Dont report	*677 151.42 €*
204- Subventions d'équipements versées	1 269 105.50 €
Dont report	*1 768 054.00 €*
21- Immobilisations corporelles	3 331 857.51 €
Dont report	*2 705 773.01 €*
23- Immobilisation en cours	1 418 491.56 €

Dont report	*1 418 491.56 €*
4581- Opération pour le compte de tiers	-374 183.00 €
Dont report	*2 692.56 €*
040- Opération d'ordre de transfert entre section	153 939.47 €
041-Opérations patrimoniales	1 806 229.84 €
001-Solde d'investissement reporté	24 755 777.24 €
Recettes d'investissement :	
1068- Excédent de fonctionnement capitalisé	14 265 155.85 €
13- Subventions d'investissement	9 106 673.94 €
Dont report	*9 106 673.94 €*
16- Emprunts et dettes assimilées	7 956 110.00 €
Dont report	*7 956 110.00 €*
4582- Opération pour le compte de tiers	-439 952.00 €
021- Virement de la section de fonctionnement	25 532.47 €
040- Opération d'ordre de transfert entre section	318 619.44 €
041-Opérations patrimoniales	1 806 229.84 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT	en euros
Dépenses de fonctionnement :	
014- Atténuations de produits	54 989.00 €
67- Charges exceptionnelles	209 225.00 €
023- Virement à la section d'investissement	25 532.47 €
042- Opération d'ordre de transfert entre section	318 619.44 €
Recettes de fonctionnement :	
002- Solde de fonctionnement reporté	18 850 006.56 €
77- Produits exceptionnels	11 255,00 €
042- Opération d'ordre de transfert entre section	153 939.47 €

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106043

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : CONDITIONS DE RECRUTEMENT D'UN DIRECTEUR DES MÉDIATHÈQUES DE CHELLES

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, articles 3-3 2° et 34,

VU Le décret n° 91-845 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des bibliothécaires territoriaux,

VU Le tableau des effectifs,

CONSIDERANT La déclaration de création ou de vacance d'emploi publiée par le Centre de Gestion de Seine-et-Marne,

CONSIDERANT Que la vacance d'emploi précitée n'a pu donner lieu à aucune candidature correspondant au profil requis pour un accès à cet emploi par voie statutaire,

CONSIDERANT Que l'intéressé détient les diplômes et expériences professionnelles en adéquation avec le profil de ce poste et notamment :

- ✓ Un Master Information Communication option Métiers du Livre Assimilation des pratiques et des connaissances,
- ✓ Une Licence Métiers des Arts et de la Culture option bibliothèque,
- ✓ Un D.U.T Information-Communication option Métiers du livre,
- ✓ Un DEUG Lettres Modernes (première année).

Il possède en outre une expérience professionnelle de 4 ans en qualité de bibliothécaire coordinateur de l'équipe "imprimés" du réseau de médiathèques de Suresnes, de 3 ans en qualité de Directeur du réseau de médiathèques de la Communauté urbaine d'Alençon et de 6 ans en qualité de chef de projet au sein de la société « Bibliotheca 3M».

CONSIDERANT Que l'intéressé correspond aux profil et qualités requises pour assurer ce poste, à savoir :

- ✓ Expérience de direction,
- ✓ Compétences de management et de pilotage de projets,
- ✓ Capacité à travailler en équipe et de manière transversale au niveau du réseau,
- ✓ Utilisation courante des outils de bureautique et expérience d'un SIGB,
- ✓ Appétence pour la médiation et services numériques,
- ✓ Etre autonome, polyvalent et force de proposition,
- ✓ Avoir une bonne culture territoriale et bibliothéconomique,
- ✓ Etre sensible aux évolutions des médiathèques et de leurs services.

CONSIDERANT Que l'intéressé a sous l'autorité de la Directrice Adjointe Réseau Nord, les missions définies ci-dessous :

- Promouvoir la lecture publique sur le territoire de l'agglomération,

- Garantir le bon fonctionnement des médiathèques de Chelles (Jean-Pierre Vernant et Olympe de Gouges), du territoire nord et du réseau Paris - Vallée de la Marne,
- Superviser les pratiques et procédures d'accueil en direction de tous les publics.

Activités principales :

✓ Au sein des médiathèques
- Management d'une équipe de 22 agents, animation de groupe et de projets,
- Responsabilité organisationnelle et de qualité du service public,
- Suivi administratif,
- Etablissement d'objectifs et de bilans annuels d'activités et exploitation des statistiques,
- Médiation des ressources documentaires et des services auprès des publics,
- Accueil et orientation des publics.

✓ Au sein du territoire centre et du réseau Paris - Vallée de la Marne
- Participation au collectif de direction et aux animations du territoire Nord,
- Management d'équipe et méthodologie de projet,
- Contribution au projet de service du réseau Paris - Vallée de la Marne,
- Aide ponctuelle au sein des médiathèques du territoire,
- Participation à des groupes de travail thématiques transversaux et pilotage des dossiers,
- Garant de la cohérence des collections en lien avec la politique documentaire du réseau par le pilotage d'un pôle documentaire.

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De pourvoir l'emploi de de directeur des médiathèques de Chelles au sein de la Direction de la Lecture Publique – Réseau des Médiathèques Nord, par un candidat contractuel en application de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

FIXE Les modalités de recrutement suivantes :

- Catégorie : A
- Grade : Bibliothécaire
- Echelon : 7ème
- Durée du contrat : 3 ans à compter du 1er septembre 2021, renouvelable selon la règlementation en vigueur
- Durée du temps de travail : temps complet

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT Que l'ensemble des recettes et dépenses relatives à la présente délibération est inscrit au budget communautaire correspondant

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106044

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : MODIFICATION DES CONDITIONS DE RECRUTEMENT D'UN ADJOINT À LA DIRECTRICE DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL / AFFAIRES GÉNÉRALES

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU La loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, articles 3-3 2° et 34,

VU Le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

VU La décision n°200637 du Président de la Communauté d'agglomération de Paris Vallée de la Marne en date du 26 juin 2020, portant conditions de recrutement d'un adjoint à la Directrice du Secrétariat Général / Affaires Générales.

VU Le tableau des effectifs,

CONSIDERANT Que l'intéressé détient les diplômes suivants :
- ✓ Un Master 2 juriste conseil des collectivités territoriales,
- ✓ Un Master 1 de droit public et une licence de droit.

CONSIDERANT Que l'intéressé possède également une expérience professionnelle en qualité d'apprenti chargé d'expertises juridiques de septembre 2019 à juin 2020 au sein de la Direction des services administratifs et financiers du Premier Ministre ; en qualité de stagiaire juriste généraliste en janvier 2019, au sein de la Direction des affaires juridiques du Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

En outre, il occupe depuis 1 an, le poste d'adjoint à la Directrice du Secrétariat Général / Affaires Générales au sein de la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne dans le cadre de l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

CONSIDERANT Que l'intéressé correspond aux profil et qualités requises pour assurer ce poste, à savoir :
- ✓ Grande rigueur administrative,
- ✓ Sens du service public et de l'intérêt général,
- ✓ Sens de l'organisation,
- ✓ Esprit de synthèse et très bon rédactionnel,
- ✓ Sens diplomatique, partenarial et opérationnel auprès d'élus, de collaborateurs et des nombreux partenaires,
- ✓ Connaissances de l'environnement juridique et administratif des collectivités,
- ✓ Formation juridique supérieure,
- ✓ Expérience sur un même poste.

CONSIDERANT Que l'intéressé a sous l'autorité de la Directrice du Secrétariat Général / Affaires Générales:

Seconder la Directrice dans l'organisation et le suivi du secrétariat général

1 - Organisation et suivi des instances

- Contribue à l'élaboration de l'ordre du jour du conseil, bureau communautaire et commissions internes (voie dématérialisée et voie papier), du calendrier semestriel des instances,
- Contribue à l'organisation et au suivi des instances : conseils et des bureaux communautaires,
- Contribue à la vérification de la validité des actes, à l'organisation de la procédure de validation,
- Informe et sensibilise les services sur les exigences juridiques des actes produits et des procédures,
- Collabore à la rédaction du relevé des délibérations du conseil communautaire et du compte rendu du conseil,
- Relations avec le contrôle de légalité (transmission des actes, réponses aux lettres d'observation),
- Collabore au suivi des commissions internes.

2 - Suivi du restaurant communautaire

- Coordination de l'activité des restaurants communautaires et des prestations :
  - Est le référent du responsable des restaurants communautaires pour les questions liées à la gestion de l'équipement,
  - Est l'interlocuteur de la responsable du protocole pour les prestations,
  - Valide et supervise le bon déroulement des demandes de prestations extérieures,
- Veille à l'optimisation du fonctionnement des restaurants communautaires (organisationnel et financier),
- Veille à la bonne affectation des ressources humaines et financières:
  - Gestion prévisionnel des effectifs et compétences,
  - Gestion budgétaire des restaurants communautaires (Elabore le budget avec la responsable et la directrice, suit l'exécution budgétaire en lien avec la responsable, recherche de nouvelles recettes),
- Promeut les restaurants communautaires,
- Suit les tableaux de bord des restaurants communautaires et des prestations,
- Veille à la réduction du nombre d'impayés du self en lien avec la DSI, les Finances, la DRH (mettre en place une procédure afin que les agents partant soient à jour du paiement de leurs repas) et les communes,
- Réalisation et suivi des marchés des restaurants communautaires (alimentation, maintenance des appareils...) et autres contrats (analyses bactériologiques...),
- Veille à l'application des lois Egalim et Antigaspi: produits de qualité, contenants recyclables.

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DE MODIFIER Les modalités de recrutement suivantes :

- Statut : Contractuel, dans le cadre des articles 3-3 alinéa 2° et 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984
- Catégorie : A
- Grade : Attaché
- Echelon : 2ème
- Durée du contrat : 3 ans à compter du 16 juillet 2021, renouvelable selon la réglementation en vigueur.
- Durée du temps de travail : temps complet

PRECISE Que ces modifications seront applicables à compter du 16 juillet 2021.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT Que l'ensemble des recettes et dépenses relatives à la présente délibération est inscrit au budget communautaire correspondant

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106045

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **ADOPTION DES TARIFS D'INSCRIPTION OXY'TRAIL 2022**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n°210514 du 20 mai 2021 relative à l'adoption des tarifs 2021 d'OXY'TRAIL reporté,

VU L'avis favorable de la commission Sport - Santé du 10 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

ADOPTE Les tarifs suivants pour les inscriptions aux courses de l'édition 2022 d'OXYTRAIL :

PERIODES	Type de tarifs	OXY' 5 KM	OXY' 13 KM	OXY' 23 KM	Marche Nordique	OXY' JEUNES
27/09/2021 au 17/10/2021	Code promo participants 2021	11,00 €	17,00 €	27,00 €	17,00 €	3,00 €
18/10/2021 au 30/04/2022	Tarif individuel	13,00 €	19,00 €	29,00 €	19,00 €	3,00 €
01/05/2022 au 31/05/2022	Tarif individuel	14,00 €	24,00 €	34,00 €	19,00 €	3,00 €
01/06/2022 au 21/06/2022	Tarif individuel	15,00 €	29,00 €	39,00 €	19,00 €	3,00 €

ADOPTE Les tarifs suivants pour les inscriptions aux courses de l'édition 2022 de l'OXYTRAIL pour les licenciés de la Fédération Française d'Athlétisme :

LICENCIES FFA	Type de tarifs	OXY'5 KM	OXY'13 KM	OXY'23 KM	Marche Nordique	OXY'JEUNES
18/10/2021 au 30/04/2022	Tarif individuel	11,00 €	17,00 €	27,00 €	17,00 €	2,00 €
01/05/2022 au 31/05/2022	Tarif individuel	12,00 €	22,00 €	32,00 €	17,00 €	2,00 €
01/06/2022 au 21/06/2022	Tarif individuel	13,00 €	27,00 €	37,00 €	17,00 €	2,00 €

DIT Que dans le cadre d'opérations promotionnelles limitées en nombre ou dans le temps, le tarif des inscriptions aux courses Oxy'Trail pourra être minoré.

DIT Que des invitations (dossards offerts) pourront être délivrées à certains publics (sportifs de haut niveau, journalistes, bloggeurs, influenceurs, élus, partenaires…) de manière exceptionnelle.

DIT Que les partenaires de l'événement peuvent se voir offrir des options commerciales ci-avant dans le cadre de leur contrat de partenariat.

AUTORISE Le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT Que l'ensemble des recettes et dépenses relatives à la présente délibération est inscrit au budget communautaire correspondant

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106046

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : ADOPTION DES TARIFS DE VENTE DE PRODUITS ET INSCRIPTIONS AUX ENTREPRISES DANS LE CADRE DE L'OXY'TRAIL 2021

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU L'avis favorable de la commission Sport - santé du 10 juin 2021,

CONSIDERANT La nécessité de voter les tarifs pour les packs entreprises de l'OXY'TRAIL 202

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

Les tarifs suivants pour les packs proposés aux entreprises dans le cadre de l'OXY'TRAIL 2021 :

VOS OFFRES	PRESTATIONS	PACK OXY'RUN	PACK OXY'CONFORT	PACK OXY'PREMIUM
DES INSCRIPTIONS FACILITEES	Création d'une plate-forme d'inscription dédiée à votre groupe	☺	☺	☺
	Suivi personnalisé pour vos inscriptions	☺	☺	☺
	Dossard personnalisé (avec prénom du coureur si inscription avant le 5 septembre)	☺	☺	☺
	Garantie remplacement en cas de forfait d'un coureur de l'équipe (jusqu'au 20 septembre)	☺	☺	☺
	Accueil spécifique et retrait groupé des dossards	☺	☺	☺
	Participation au Challenge entreprises (classement spécifique)	☺	☺	☺
	Paiement global de vos inscriptions sur facture	☺	☺	☺
DES CADEAUX	Maillot collector offert	☺	☺	☺
	Médaille finisher offerte	☺	☺	☺
	Sac cadeaux offert	☺	☺	☺
	Diplôme personnalisé avec performance du coureur	☺	☺	☺
DES SERVICES PRIVILEGIES	Espace privatif pour votre groupe		☺	☺
	Bagagerie sécurisée		☺	☺
	Photo d'équipe (prise avant course et envoyée par email)		☺	☺
	Photos individuelles en HD prises pendant		☺	☺

	la course (envoyées par email)			
	Soins et massages privatifs après-course pour vos coureurs			☺
	Buffet petit-déjeuner avant course			☺
	Buffet déjeuner après course			☺
	Places de parking VIP (au plus près du village Oxy'Trail pour vos coureurs)		**1 à 3 places**	**4 à 6 places**
NOMBRE D'INSCRITS MINIMUM (toutes courses)		**10**	**20**	**30**
TARIFS PAR INSCRIT	**COURSE OXY'20 KM**	**39 €**	**79 €**	**129 €**
	COURSE OXY'12 KM	**29 €**	**69 €**	**119 €**
	COURSE OXY'5 KM	**19 €**	**59 €**	**109 €**
	MARCHE NORDIQUE	**24 €**	**64 €**	**114 €**

AUTORISE Le Président à signer tout document afférent à ce sujet.

DIT Que l'ensemble des recettes et dépenses relatives à la présente délibération est inscrit au budget communautaire correspondant

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106063

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **RETRAIT DE LA DÉLIBÉRATION N°210341 DU 25 MARS 2021 PORTANT RÉVISION DES STATUTS DE L'EPCC FERME DU BUISSON ET ADOPTION DES STATUTS DE L'EPCC FERME DU BUISSON**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération du SAN du Val Maubuée n°111102 du 17 novembre 2011 portant création de l'Etablissement Public de Coopération Culturelle La Ferme du Buisson et approbation de ses statuts,

VU La délibération n° 210341 du 25 mars 2021 portant approbation des statuts de l'EPCC Ferme du Buisson – Révision des statuts de l'EPCC Ferme du Buisson,

CONSIDERANT La nécessité de retirer ladite délibération afin de modifier la représentation de la CAPVM au sein du conseil d'administration de l'EPCC,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

RETIRE La délibération n° 210341 du 25 mars 2021 portant approbation des statuts de l'EPCC Ferme du Buisson – Révision des statuts de l'EPCC Ferme du Buisson.

APPROUVE Les statuts révisés de l'EPCC La Ferme du Buisson.

AUTORISE Monsieur le Président à signer les statuts de l'EPCC La Ferme du Buisson.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106064

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **OPÉRATION PREMIÈRES PAGES - DEMANDE DE LABELLISATION ET DE SUBVENTION AUPRÈS DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU La délibération n°210310 du conseil communautaire du 25 mars 2021 approuvant le Budget Primitif Principal 2021,

CONSIDERANT Qu'il convient de reconduire l'opération Premières pages sur l'ensemble du territoire de l'agglomération pour l'année 2021,

VU L'avis favorable de la commission « culture - tourisme » du 10 juin 2021,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE De déposer un dossier de demande de labellisation Premières pages auprès du Ministère de la culture et de la communication,

DECIDE De déposer une demande de subvention auprès du Ministère de la culture et de la communication,

AUTORISE Le Président à signer tout document afférent à ce dossier,

DIT Que l'ensemble des recettes et dépenses relatives à la présente délibération est inscrit au budget communautaire correspondant

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106065

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-VALLÉE DE LA MARNE À L'ASSOCIATION ADN TOURISME - FÉDÉRATION NATIONALE DES ORGANISMES DE TOURISME.**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT Qu'ADN Tourisme est née le 11 mars 2020, l'association est formée du regroupement des trois fédérations historiques des acteurs institutionnels du tourisme, Offices de Tourisme de France, Tourisme & Territoires et Destination Régions.

CONSIDERANT Qu'en associant ainsi les représentants des trois échelons territoriaux métropolitains et ultramarins (offices de tourisme, comités départementaux et régionaux du tourisme), ADN Tourisme représente, au niveau national, les forces conjuguées de près de 1 100 structures et 11 500 salariés.

CONSIDERANT Que l'adhésion à ADN Tourisme constitue un appui politique et technique important pour les élus,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE L'adhésion annuelle renouvelable à ADN Tourisme.

PRECISE Que l'adhésion annuelle s'élève à 711,00 euros (sept cent onze euros), montant qui sera susceptible d'évoluer dans les prochaines années. Le montant de la cotisation est évalué en fonction du nombre de salariés au sein de l'Office de Tourisme, de sa condition de classement ou de non-classement et de la cotisation additionnelle forfaitaire dispositif Pilot.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT Que l'ensemble des recettes et dépenses relatives à la présente délibération est inscrit au budget communautaire correspondant

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106066

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **ZAI DE TORCY - PROTOCOLE FONCIER ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-VALLÉE DE LA MARNE ET L'ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS CANINS DE TORCY**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le projet de requalification de la zone d'activités industrielles de Torcy mené conjointement par la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, la commune de Torcy et les entreprises,

CONSIDERANT Que la Communauté d'agglomération, étant maître d'ouvrage de ce projet, doit acquérir plusieurs parcelles nécessaires à l'aménagement de cette zone,

CONSIDERANT La demande de l'association Sports et Loisirs Canins de Torcy, d'ores et déjà implantée dans la zone,

CONSIDERANT L'intérêt pour le territoire de la Communauté d'agglomération de pouvoir pérenniser et favoriser le développement de l'activité de l'association Sports et Loisirs Canins de Torcy,

CONSIDERANT Que la Communauté d'agglomération a donné son accord pour céder à l'association Sports et Loisirs Canins de Torcy, une fois qu'elle en sera propriétaire, la parcelle AM 56p utile à leur projet d'implantation,

CONSIDERANT Qu'il convient de fixer les engagements de chacune des parties dans un protocole foncier.

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE Le protocole foncier avec l'Association Sports et Loisirs Canins à Torcy concernant la parcelle AM 56p.

AUTORISE Le Président de la Communauté d'agglomération à signer le protocole foncier avec l'association Sports et Loisirs Canins de Torcy concernant la parcelle AM 56p à Torcy ainsi que tout document afférent.

DIT Que ce protocole est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa signature par les parties.

PRECISE Que la Communauté d'agglomération s'engage à acquérir la parcelle AM 56p pour les revendre, ensuite à l'association Sports et Loisirs Canins de Torcy, qui s'y oblige, au prix fixé par les Domaines majoré de 10 %, couvrant ainsi les frais d'acquisition préalables.

DIT Que le protocole foncier deviendra caduc, de fait, le jour de la signature de l'acte de cession de la parcelle précitée à l'association Sports et Loisirs Canins de Torcy.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT Que l’ensemble des recettes et dépenses relatives à la présente délibération est inscrit au budget communautaire correspondant

DIT Que la présente délibération peut faire l’objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d’un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l’application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106070

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : APPROBATION DE LA CHARTE EPISEINE

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT Que la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne souhaite proposer des actions à intégrer au programme d'actions de prévention des inondations de la Seine et de la Marne franciliennes 2022-2028,

CONSIDERANT Que la Communauté d'Agglomération Paris-Vallée de la Marne est soumise à un fort risque inondation et appartient au TRI (Territoire à Risque importants d'Inondation) de la région parisienne,

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

D'APPROUVER La signature de la charte EPI Seine.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106074

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **ZAC COMMUNAUTAIRE HABITAT - PRÉSENTATION DU CRACL AU 31/12/2020 DE LA ZAC DES COTEAUX DE LA MARNE A TORCY**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU Le dossier de création de la ZAC des Coteaux, approuvé en 2009, et le dossier de réalisation de la ZAC des Coteaux, approuvé en 2015,

VU Le traité de concession d'aménagement pour la ZAC des Coteaux datant du 22 décembre 2015 et ses avenants 1 et 2, signé avec l'EPA Marne,

VU Le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) au 31/12/2020 de la ZAC des Coteaux établi par l'EPA Marne,

CONSIDERANT Que la ZAC des Coteaux, située à Torcy aux abords de la base de loisirs de Torcy, a été créée en vue de la création d'un nouveau quartier mixte à dominante d'habitat

CONSIDERANT Que la ZAC des Coteaux se développe sur une surface de l'ordre de 13,6 ha en vue d'y développer environ 600 logements et ménageant les qualités paysagères et boisées du site.

CONSIDERANT L'article 30 de la concession d'aménagement de la ZAC des Coteaux, qui précise que l'EPA Marne adresse chaque année le Compte Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) au concédant pour examen et approbation,

CONSIDERANT Que l'année 2020 a été marquée par la poursuite des opérations de la phase 1 (à l'Est), et par la finalisation des acquisitions foncières pour la phase 2 (Ouest),

CONSIDERANT Que l'équilibre financier prévisionnel de la concession a été légèrement modifié depuis fin 2019 suite à une hausse des recettes ; que ces équilibres pourront évoluer avec l'avancement du projet et que la participation prévisionnelle de la CA PVM reste stable.

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

PREND ACTE Du Compte-Rendu Annuel à la Collectivité Locale (CRACL) émis par l'EPA Marne pour l'année 2020 sur la ZAC des Coteaux de la Marne à Torcy.

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

L'An deux mille vingt un, le vingt quatre juin à 19h30, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris-Vallée de la Marne, légalement convoqués le dix huit juin, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération, salle du conseil, 5 cours de l'arche-Guédon à Torcy, Seine-et-Marne, sous la présidence de M. Guillaume LE LAY-FELZINE, Président de la CA. La séance était également accessible en visioconférence.

ETAT DE PRESENCE

Présents

Commune de Brou-sur-Chantereine :	Mme BARNIER
Commune de Champs-sur-Marne :	M. BOUGLOUAN, M. GUILLAUME, Mme TALLET, Mme SOUBIE-LLADO, M. HAMMOUDI
Commune de Chelles :	Mme BOISSOT, M. SEGALA, M. MAURY, Mme NETTHAVONGS, M. PHILIPPON, Mme FERRI, Mme SAUNIER, M. BILLARD, Mme DENGREVILLE, M. COUTURIER, Mme DUBOIS, M. DRICI, Mme AUTREUX
Commune de Courtry :	M. VANDERBISE
Commune de Croissy-Beaubourg :	Mme DAULIN (suppléante M.GERES)
Commune d'Emerainville :	M. KELYOR, Mme FABRIGAT
Commune de Lognes :	M. DELAUNAY, M. YUSTE, Mme BONNET
Commune de Noisiel :	M. VISKOVIC, Mme VICTOR LE ROCH, Mme NATALE
Commune de Pontault-Combault :	M. BORD, Mme TREZENTOS OLIVEIRA, M. GHOZELANE, Mme PIOT, M. ROUSSEAU, Mme GINEYS, M. HOUDEMOND, Mme DE ALMEIDA LACERDA
Commune de Roissy-en-Brie :	Mme DHABI, Mme ARAMIS DRIEF, M. ZERDOUN, M. TEFFAH, M. IGLESIAS
Commune de Torcy :	M. LE LAY-FELZINE, M. EUDE, Mme NEMO, M. BEKKOUCHE, Mme MONDIERE, M. MORENCY
Commune de Vaires-sur-Marne :	M. DESFOUX, Mme JARDIN, Mme RECULET

Absents ayant donné pouvoir

Commune de Champs-sur-Marne :	M. LEGROS-WATERSCHOOT à Mme SOUBIE-LLADO, M. LAGAY à M. ROUSSEAU
Commune de Chelles :	M. RABASTE à M. MAURY, M. BREYSSE à Mme BOISSOT
Commune de Lognes :	Mme LEHMANN à M. DELAUNAY
Commune de Noisiel :	M. BRICOGNE à M. VISKOVIC
Commune de Pontault-Combault :	Mme SHORT FERJULE à M. GANDRILLE, Mme HEUCLIN à M. BOUGLOUAN
Commune de Roissy-en-Brie :	M. BOUCHART à M. ZERDOUN, Mme PEZZALI à M. TEFFAH
Commune de Torcy :	Mme VERTENEUILLE à M. LE LAY-FELZINE
Commune de Vaires-sur-Marne :	Mme COULAIS à Mme JARDIN

ASSISTAIENT A LA SÉANCE : Mme RIGAL, directrice générale des services, et ses collaborateurs.

DELIBERATION N° DEL_2106076

SEANCE DU 24 JUIN 2021 LEGALEMENT CONVOQUEE LE 18 JUIN 2021

OBJET : **RÉGULARISATIONS FONCIÈRES ENTRE LA CAPVM ET CDC HABITAT SOCIAL À LOGNES, RÉSIDENCE LES CHARMILLES**

Conseillers en exercice : 63
Présents : 51
Votants : 63
Exprimés : 63
Pour : 65
Contre : 0
Abstentions : 0
Blancs ou nuls :
Président : M. Guillaume LE LAY-FELZINE
Secrétaire de séance : M. Mathieu VISKOVIC

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU Le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU L'avis des Domaines n° 2021-77258V37662 en date du 31 mai 2021,

CONSIDERANT Que lors de la construction de la résidence Les Charmilles à Lognes, un espace vert a été aménagé sur la parcelle AH 449, propriété de CDC Habitat social,

CONSIDERANT Que cet espace vert jouxte le Parc du Grand Bassin appartenant à la Communauté d'Agglomération, CDC Habitat social a proposé de le rétrocéder pour un euro symbolique.

CONSIDERANT Que le projet d'aménagement de la résidence a mis en évidence que la ventilation du parking souterrain se trouve sur la parcelle AH 442, propriété de la Communauté d'agglomération, il a été proposé de céder cette emprise à CDC Habitat pour un euro symbolique.

CONSIDERANT Que la Communauté d'Agglomération et CDC Habitat ont accepté ces propositions.

ENTENDU L'exposé de Monsieur le Président,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE L'acquisition de la parcelle AH 449 à Lognes, d'une superficie de 166 m² auprès de CDC Habitat social pour un euro symbolique.

APPROUVE La cession de la parcelle AH 442 à Lognes, d'une surface de 1 m², à CDC Habitat social pour un euro symbolique.

AUTORISE Monsieur le Président a signé les actes notariés ainsi que tous documents afférents.

DIT Que les frais de rédaction d'acte seront supportés par CDC Habitat

DIT Que la présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Melun, 43 rue du Général de Gaulle, 77000 Melun, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Pour extrait conforme au Registre des délibérations
Transmis à la Préfecture de Melun le :
Publié ou notifié le :

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Le Président,
Guillaume LE LAY-FELZINE